

Espace de vie enfantine et parc public

Rue de Saint-Jean 39



VILLE DE
GENÈVE

Espace de vie enfantine et parc public

Rue de Saint-Jean 39



VILLE DE
GENÈVE

RUE DES TILLEULS



Dessins d'Albertine pour la concertation de quartier, 2002
© Albertine, Genève

Crèche de Saint-Jean... un projet innovateur, de la conception à la réalisation

Christian Ferrazino

Conseiller administratif en charge du

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie



L'enjeu n'était pas des plus simples: faire cohabiter harmonieusement une crèche et un parc public sur une parcelle d'à peine 2000 m². Les locaux de la crèche devaient, de plus, prendre place dans une villa du début du xx^e siècle – à rénover – et un bâtiment neuf – à construire. L'architecte lauréat du concours organisé en 2002 a proposé une solution très originale et audacieuse, au nom évocateur, le «jardin secret»: construire la crèche en partie sous le parc public pour gagner le maximum de place en surface.



Le nouveau bâtiment s'organise autour d'un large patio réservé aux enfants, qui sont ainsi protégés des nuisances de la rue. Les locaux d'activités s'ouvrent sur le jardin intérieur par de larges baies vitrées coulissantes et bénéficient d'une généreuse lumière naturelle. Organisés en quadrilatère, ils dialoguent les uns avec les autres. On accède à la crèche par une rampe suspendue, tout en légèreté. Une impression de calme et de paix se dégage de cet endroit, où l'on n'a jamais le sentiment d'être en contrebas.

La crèche a été construite selon les standards Minergie®. C'est le premier bâtiment de la Ville de Genève à être chauffé au bois, énergie renouvelable ne rejetant pas de CO₂ supplémentaire dans l'atmosphère. Et, afin de ne pas ajouter d'émission polluante en milieu urbain, un filtrage des fumées retient les particules fines.

A côté, l'ancienne villa rénovée avec soin abrite les espaces pour les repas et les locaux administratifs. L'on passe d'un bâtiment à l'autre par une liaison intérieure ou par le jardin.

Le parc se déploie au-dessus et autour de la crèche, doucement vallonné et parsemé de graminées et de violettes. Aux beaux jours, des cerisiers à fleurs et des sophoras du Japon l'agrémenteront de leurs fleurements.

Participation de la population

Depuis de nombreuses années, la Ville de Genève associe les habitants dans ses jurys de concours, mais pour cette occasion, la population de Saint-Jean, quartier très mobilisé, voulait aller plus loin dans sa participation à la décision. Il a fallu mettre sur pied un processus de concertation innovateur, permettant de concilier l'anonymat requis par les procédures de concours et une consultation publique avant le jugement.

C'est ainsi qu'au cours d'une soirée publique, les idées fortes des projets ont été présentées d'une manière simplifiée, par l'intermédiaire d'une conteuse et d'une illustratrice qui ont incité les participants à s'exprimer. Le jury, présent lors de cette consultation, a pris en compte les réactions et désirs des habitants et à l'issue du concours, la population a découvert le projet lauréat selon le même procédé, suivi d'une présentation plus traditionnelle par l'architecte.

Un bel exemple de démocratie participative! Gageons que des tout-petits aux plus âgés, chacun jouira de ce nouvel espace de tranquillité et de respiration bienvenu dans le quartier.



L'Île aux trésors de Saint-Jean: Une nouvelle crèche dans un parc public

Manuel Tornare

Conseiller administratif en charge du
Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

Au cours des dix dernières années, le quartier de Saint-Jean s'est considérablement densifié. Dans ce contexte, la couverture des voies CFF de Saint-Jean a été pensée pour contribuer à unifier deux secteurs d'un même quartier.

Cette évolution nous a décidés à compléter le dispositif des institutions de la petite enfance du quartier. En effet, une grande partie des immeubles récents comportent des logements qui abritent des jeunes familles. C'est ainsi que s'est imposé le projet de construire une nouvelle crèche dans ce secteur. Aujourd'hui, la crèche de l'«Île aux trésors» offre 48 places d'accueil à temps complet.

Comme l'a rappelé le récent colloque organisé par la Délégation à la petite enfance, en collaboration avec le service d'architecture et la Ville de Lausanne, l'accueil de la petite enfance vit en permanence une tension très forte entre la nécessité de prendre en compte l'enfant dans son individualité et les contraintes de la vie collective. Cette tension entre l'intime et le collectif, l'individuel et le groupe, traverse toutes les IPE mais est également bien présente dans les murs qui sous-tendent et qui portent les projets pédagogiques.

A Saint-Jean, le pari était d'autant plus difficile à relever qu'il se doublait d'une volonté d'ancrer ce projet dans un processus participatif original où les habitants du quartier, usagers de la crèche mais aussi simples citoyens, pourraient s'exprimer. Nous avons abouti à la réalisation d'une institution qui, dans son fonctionnement, doit tenir compte de la configuration particulière des lieux pour répondre aux besoins d'intimité et de sécurité si importants dans les premières années de la vie d'un enfant.

La crèche a été construite en contrebas de l'ancienne maison de quartier qui a été conservée et dans laquelle ont pris place les locaux communs et l'administration de l'institution. Le nouveau bâtiment réunit les différents secteurs d'activité autour d'un patio jardin. Cette disposition garantit à l'IPE une autonomie par rapport au parc public dans lequel elle est implantée et par conséquent, la sécurité des petits enfants, en définissant un espace qui leur appartient en propre, à l'abri des nuisances, notamment de la circulation. Les espaces de vie enfantines sont orientés sur le patio et bénéficient de la lumière naturelle. L'accès au jardin de la crèche est direct.

Le parc public a fait l'objet d'un traitement particulièrement attentif; le Service des espaces verts et de l'environnement, qui en reprend le suivi, entend faire de cet espace de verdure un lieu convivial et accueillant pour tous.

Cette «Île aux trésors», nichée au cœur de Saint-Jean, prend en compte les principes du développement durable, notamment sur le plan énergétique. Même si le processus a été long et l'équilibre entre les différentes contraintes relevées plus haut difficile à trouver, je relève l'intérêt d'avoir pu associer les habitants du quartier au projet, depuis la révision du Plan localisé de quartier jusqu'au jury du concours d'aménagement. Je suis donc satisfait de proposer à la population de Saint-Jean une institution de la petite enfance qui va augmenter notre capacité à répondre aux demandes de places des familles.



Espace de vie enfantine à Saint-Jean: un monde en soi? un monde à soi!

Isabelle Charollais

Codirectrice du

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

Le parti initial est fort et clair: le projet de Pierre-Alain Dupraz pour l'espace de vie enfantine de Saint-Jean insère l'essentiel du programme des lieux de vie enfantine en dessous de la surface du sol, en creux autour d'un patio situé plus bas que le niveau de la rue.

«//s» ont enterré les enfants!

Certes, d'un point de vue strictement théorique ce dispositif peut, au premier regard, soulever des interrogations, heurter, voire choquer. Certes, ce projet original, courageux jusqu'à l'inconvenance peut-être, a suscité son petit débat, alimenté l'amorce d'une polémique! Puissent les quelques indices évoqués plus loin contribuer à dépasser la réaction première qui consiste à considérer qu'il est déontologiquement, pédagogiquement et spatialement incorrect d'«enterrer les enfants» afin de discerner, dans ce projet habile, les nombreuses astuces qui amènent tout naturellement à penser qu'il s'agit véritablement d'un projet juste, adéquat.

Rappelons tout d'abord que cette réalisation répond à un ensemble de contraintes, parmi lesquelles la construction de l'espace de vie enfantine n'est qu'un aspect, certes majeur. Mais l'enjeu du projet comprend également la réalisation d'un espace extérieur privé destiné aux enfants de la crèche et l'aménagement d'un parc public destiné aux habitants du quartier. La liaison entre la rue de Saint-Jean et la couverture des voies doit également être assurée, par un parcours convivial et par une liaison visuelle claire. Enfin, la maison existante doit, elle aussi, être conservée et réaffectée.

Comme tout projet d'architecture ou d'aménagement, celui-ci devait par conséquent répondre à une somme de contraintes cumulées, parfois divergentes, souvent contradictoires. A cette addition de conditions, la proposition de l'architecte apporte une réponse, simple et efficace, réunissant de grandes qualités.

Soit, l'essentiel des espaces destinés aux enfants se situe sous terre, à l'exception des quelques locaux aménagés dans la maison existante. Comme sculptées à même le sol, épousant les contours de l'espace protégé du patio, les pièces de vie enfantine se développent à la périphérie d'une véritable chambre de verdure, que la croissance de la végétation se chargera de colorer, de densifier ou d'éclaircir au gré des variations saisonnières.

De proportions élégantes, ce jardin clos, dynamisé par la ligne plastique de la rampe d'accès comme suspendue à sa lame de béton, constitue le cœur de l'institution. Tel un monde intérieur à l'extérieur, autour duquel se développent toutes les activités de la vie enfantine, ce vide devient l'espace majeur, le lieu central de l'institution, à travers lequel s'échangent regards et clins d'œil. Grâce aux grands panneaux coulissants vitrés qui entourent tout le patio, l'on imagine déjà qu'il devient, durant la belle saison, le lieu des contacts, des jeux, des bousculades parfois, le lieu des rencontres et des rires partagés. Parce que, contrairement à un volume construit au-dessus du sol dont les faces s'orienteraient vers l'extérieur, vers le dehors, vers un ailleurs improbable, à la crèche de Saint-Jean, enfants et adultes se regardent les uns les autres, se croisent et se font face. Véritable incitation au dialogue, à la prise de conscience de l'autre, puis plus tard, à la découverte de cet autre qui n'est pas soi, cet espace introverti, à l'échelle des enfants, constitue un monde en soi, un monde à soi que chacun pourra sans nul doute s'approprier à sa manière. Un monde particulièrement approprié à l'âge de la petite enfance...

Et qu'il ne soit pas dit que le tout est sombre et peu éclairé, que la lumière fait défaut: les dimensions généreuses du patio, les matériaux et couleurs claires choisis, ainsi que les proportions de l'ensemble garantissent l'apport de lumière nécessaire aux pièces de vie.

A Saint-Jean, les enfants ne sont donc ni enterrés, ni enfermés, mais protégés. Protégés des regards, protégés des bruits de la rue, protégés et chez eux...

Quant aux habitants du quartier, ils disposent aujourd'hui d'une liaison piétonne très généreusement dimensionnée entre la rue de Saint-Jean et l'espace public de la couverture des voies. Cette liaison est d'autant plus lisible et évidente que l'absence de toute construction autre que la villa existante permet de libérer l'espace et d'offrir un dégagement visuel essentiel à la vie du quartier. Cette nécessaire percée dans la continuité des façades de la rue de Saint-Jean permettra sans nul doute une meilleure appropriation par la population des aménagements de la couverture des voies, qui restent encore aujourd'hui relativement isolés du reste du quartier.

En définitive, la crèche de Saint-Jean et les aménagements qui l'entourent méritent le temps d'une visite attentive. Au-delà des préjugés ou des jugements parfois hâtifs, parions que le projet pour la crèche de Saint-Jean et l'aménagement de ses abords saura sans tarder faire la démonstration qu'il constitue bel et bien une réponse adéquate et sensible aux besoins conjugués de différentes catégories de la population du quartier!



Entre rue et voies couvertes: souvenir pavillonnaire

David Ripoll

Conservation du patrimoine architectural

Deux parcelles et une villa centenaires : tel est l'héritage avec lequel l'architecte Pierre-Alain Dupraz a dû composer en concevant la nouvelle crèche de Saint-Jean. Retour sur ce patrimoine, vestige d'un lotissement de maisons individuelles créé au début du xx^e siècle.

A la fin des années 1860, la propriété Gerebzwow, un vaste domaine comme il en existait plusieurs en périphérie de la ville, subit de plein fouet l'arrivée du chemin de fer. Séparée par le rail en deux entités, elle se maintient ainsi jusqu'en 1899, date à laquelle un morcellement fractionne la partie située au sud des voies ferrées. Cette division parcellaire, qu'accompagne la prolongation du chemin de Saint-Jean, annonce le lotissement à venir. Entre rails et chemin de desserte s'étend désormais une bande de terrain en forme de triangle très étiré, le long duquel se succèdent une douzaine de parcelles destinées à la vente. La clientèle visée est modeste, attirée tout autant par la maison individuelle que par son complément paysager, le jardin. Et si le coût des terrains reste faible, c'est que, contrairement à d'autres secteurs, celui-ci se distingue, si l'on peut dire, par la proximité des voies ferroviaires. Rien d'étonnant à ce qu'une certaine sobriété architecturale soit au rendez-vous, redoublant le caractère économique du parcellaire.

La dizaine de maisons qui sortent de terre entre 1900 et 1905 sont implantées généralement en fond de parcelle et tournent le plus souvent leur entrée perpendiculairement à la rue. Conçues par des architectes ou, le plus souvent, par des entrepreneurs, elles se caractérisent par un plan presque carré et une élévation d'un étage sur rez augmenté d'un niveau pris dans les combles. Le n° 39 n'échappe pas à la règle : édifié en 1903 par l'entrepreneur Borret, il se présente comme un parallélépipède posé sur un soubassement de pierres non équarries, et coiffé d'un toit à pignons croisés. L'enveloppe est simple, sans chaînages ni bandeaux, la composition symétrique. A l'intérieur, chaque niveau contenait un appartement, selon une typologie propre aux villas locatives.

Cette construction a pris une signification particulière lors de sa réaffectation en maison de quartier. Devenue un « lieu commun » auquel la population avoisinante s'est progressivement attachée, elle assume aujourd'hui une nouvelle fonction publique, tout en gardant la mémoire d'une séquence pavillonnaire aujourd'hui disparue.

Plan Mayer (détail), 1906

Le n° 39 rue de Saint-Jean, août 2004



Crèche de Saint-Jean: le premier bâtiment municipal « 100% renouvelable »

Valérie Cerda
Cheffe du service de l'énergie

Le bâtiment de la crèche répond à des exigences élevées en terme de qualité énergétique. Une isolation renforcée, des vitrages performants et un système de ventilation double-flux avec récupération de chaleur à haut rendement permettent d'obtenir un bâtiment avec d'excellentes performances énergétiques.

Ce dernier a d'ailleurs obtenu le label Minergie® GE-036.

La chaufferie alimente également le pavillon de l'ancienne maison de quartier, dans lequel se trouvent des salles communes et des bureaux. L'isolation de ce bâtiment a été renforcée au niveau de la toiture et les vitrages ont été remplacés, mais la performance énergétique, bien que grandement améliorée, n'atteint toutefois pas les valeurs Minergie®.

Chauffage au bois

Le chauffage de la crèche se fait par le sol et est assuré par une chaudière alimentée au bois déchiqueté.

Cette installation est la première de ce type à être mise en exploitation par la Ville de Genève dans un de ses bâtiments. Le pari d'utiliser le bois énergie dans une zone urbaine à grande densité n'était pas gagné d'avance. En effet, malgré ses multiples qualités, le bois, en brûlant, dégage passablement de poussières fines, déjà en trop forte quantité dans l'air urbain. Il faut donc éviter absolument ces rejets dans l'atmosphère.

Techniquement, cela implique de pouvoir retenir les particules fines avant la sortie de la cheminée, sans quoi, cette technologie ne peut être utilisée en ville.

La solution finalement retenue est un filtre « multi-cyclone » qui assure le dépoussiérage des gaz de combustion et garantit qu'aucune particule fine polluante ne soit rejetée par l'installation.

Sortir des énergies fossiles

L'utilisation du bois énergie est un premier pas vers l'objectif de politique énergétique de la Ville de Genève de ne plus avoir à recourir aux énergies fossiles pour ses besoins en chauffage en 2050. Cet objectif à long terme se dessine dès aujourd'hui, grâce à la crèche de Saint-Jean.

La crèche est le premier bâtiment de la Ville de Genève à n'utiliser que des énergies renouvelables pour couvrir ses besoins énergétiques, tant en terme de chauffage que d'électricité, puisqu'elle est alimentée selon le tarif SIG-Vitale Vert. Le bois est également primordial dans les objectifs de réduction des émissions de gaz carbonique (CO₂). En effet, la quantité de CO₂ nécessaire à la croissance des arbres – absorbé dans le processus de photosynthèse – et les rejets de CO₂ lors de la combustion du bois sont identiques. Le bilan global est donc nul et l'ensemble du processus entre dans le cycle naturel du CO₂, sans y ajouter de rejet supplémentaire, contrairement aux énergies fossiles (gaz et pétrole).

La chaufferie de la crèche devrait ainsi limiter les émissions de CO₂ de quelques 30 tonnes par année, selon les estimations de consommation calculées.



Discrétion urbaine

Pierre-Alain Dupraz
Architecte

L'architecture garde une partie de son mystère, ne le découvre que par fragments et ne le livre que lorsque tous les volumes ont occupé leur place. L'œuvre en cours est une discussion, décevante ou pleine de promesse. Nous cherchons des arguments. Nous écoutons les résonances sans encore en connaître la fin. Toutes ces émotions ne peuvent être connues entièrement à l'avance.

Fernand Pouillon «Les pierres sauvages» (extrait), 1964

Protéger l'enfant, lui offrir un lieu propice à son épanouissement durant les quatre premières années de sa vie a sans aucun doute été le moteur de ce projet.

Les idées évoquées, afin de se rapprocher irrémédiablement des objectifs désirés allaient donner à cette architecture un visage, un caractère propre. Parmi les différentes constructions composant cette frange du quartier de Saint-Jean, aucun «volume émergent» n'aurait su apaiser cette perturbante diversité bâtie. Après avoir posé les bases du fonctionnement idéal de cette «maison des enfants», il fallait, dans ce quartier en pleine mutation, anticiper une intégration réussie, discrète.

La première esquisse du projet, bien que stimulante, a laissé la place à de nombreuses discussions, des doutes parfois, mais aussi et surtout de sérieuses convictions. Il en a été ainsi jusqu'à l'achèvement des travaux. Assurément, la position prise par ce projet lors du concours d'architecture a permis à chacun de livrer sa propre perception des choses, en laissant de côté ou non les repères habituels, tels que la lumière, une cour, un rez-de-chaussée, un contrebas, un ciel ou tout simplement un espace.

D'abord il y a le parc couvrant l'entier de la parcelle et incitant à la traversée. Il s'articule autour de plusieurs éléments intensifiant le rapport à la nature, offrant aux habitants du quartier un espace vert d'une dimension généreuse et riche en événements. Les collines renforcent l'atmosphère végétale et créent des espaces à l'échelle du promeneur tout en laissant filer le regard au-dessus de leur sommet. Elles permettent également de protéger le parc de la rue de Saint-Jean. Une surface plane, au centre, laisse une grande liberté d'utilisation.

À l'intérieur du parc, la maison rénovée dialogue avec l'enceinte discrète, presque horizontale, de la nouvelle construction. La position respectueuse de la nouvelle partie renforce la situation d'indépendance de la maison dans son jardin. L'étage de la maison contient la partie administrative et son rez-de-chaussée avec vue sur le parc accueille les enfants arrivant de l'étage inférieur pour le repas de midi.

La végétation douce et transparente nous fait découvrir peu à peu le faible impact de la nouvelle construction, laissant passer le regard au-dessus des murets. Le niveau du sol de la couverture des voies donne un repère visuel à cette horizontalité recherchée. Comme pour la maison, l'accès de la crèche se fait par le parc public. Emprunter la rampe, c'est déjà peu à peu, au fil du parcours, découvrir ce que sera la maison de son enfant ou, pour l'éducateur, son lieu de travail. L'espace dégagé permet d'interroger immédiatement les constructions environnantes. La maison ronde de Maurice Brailard s'offre à nous sous un angle nouveau.

Après avoir franchi le porche d'entrée, la découverte commence.

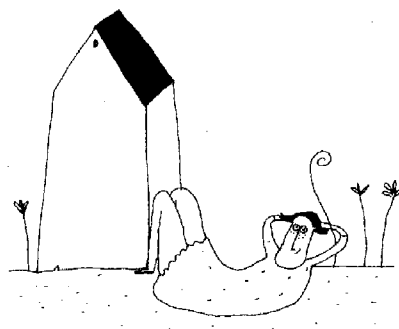
De là, les différents secteurs sont distribués par groupes de deux, les bébés avec les petits et les moyens avec les grands. Une liaison fonctionnelle entre les différents secteurs offre une relation interne entre tous les âges. Toutes les pièces d'activités dirigées sur le jardin bénéficient, grâce à de larges baies vitrées, d'une lumière généreuse. Par opposition, les dortoirs sont placés dans des zones plus sombres. La relation privilégiée qu'entretiennent les espaces avec le jardin et les perspectives dégagées sur le ciel et les alentours nous font oublier la situation inattendue d'une implantation enterrée. Le calme ressenti à l'intérieur de cette construction affirme bel et bien une position autonome vis-à-vis du quartier et de ses nuisances sonores.

La cour centrale, jardin de la crèche, invite les enfants à fréquenter ce lieu en toute sécurité. Ce prolongement extérieur permet une très grande flexibilité d'utilisation de l'ensemble des fonctions et regroupe toutes les activités extérieures destinées aux enfants. De plus, il apporte repos et tranquillité aux éducateurs.

Par la configuration du projet, le béton armé s'est imposé de lui-même comme matériau principal. Une légère teinte et un sablage lui ont permis d'obtenir une apparence rugueuse tout en affirmant un certain caractère à l'ouvrage. L'intérieur revêt un aspect plus soyeux et unitaire par l'apport d'une couleur douce et fortement contrastée avec l'extérieur.

Les regards croisés, la transparence à travers le jardin, de l'extérieur vers l'intérieur ou de l'intérieur vers l'extérieur, la protection, le calme et la découverte sont autant d'éléments essentiels ayant guidé nos pas vers l'aboutissement de ce projet.

Et lorsque sur le chantier, par le hasard d'une rencontre, un enfant accompagné de sa maman découvrait curieux, avec ses yeux d'enfant, ce qu'allait être son environnement quotidien, il était légitime d'espérer que ce «jardin secret» allait pouvoir lui offrir un terrain d'expérience et d'exploration dont il se réjouissait déjà.







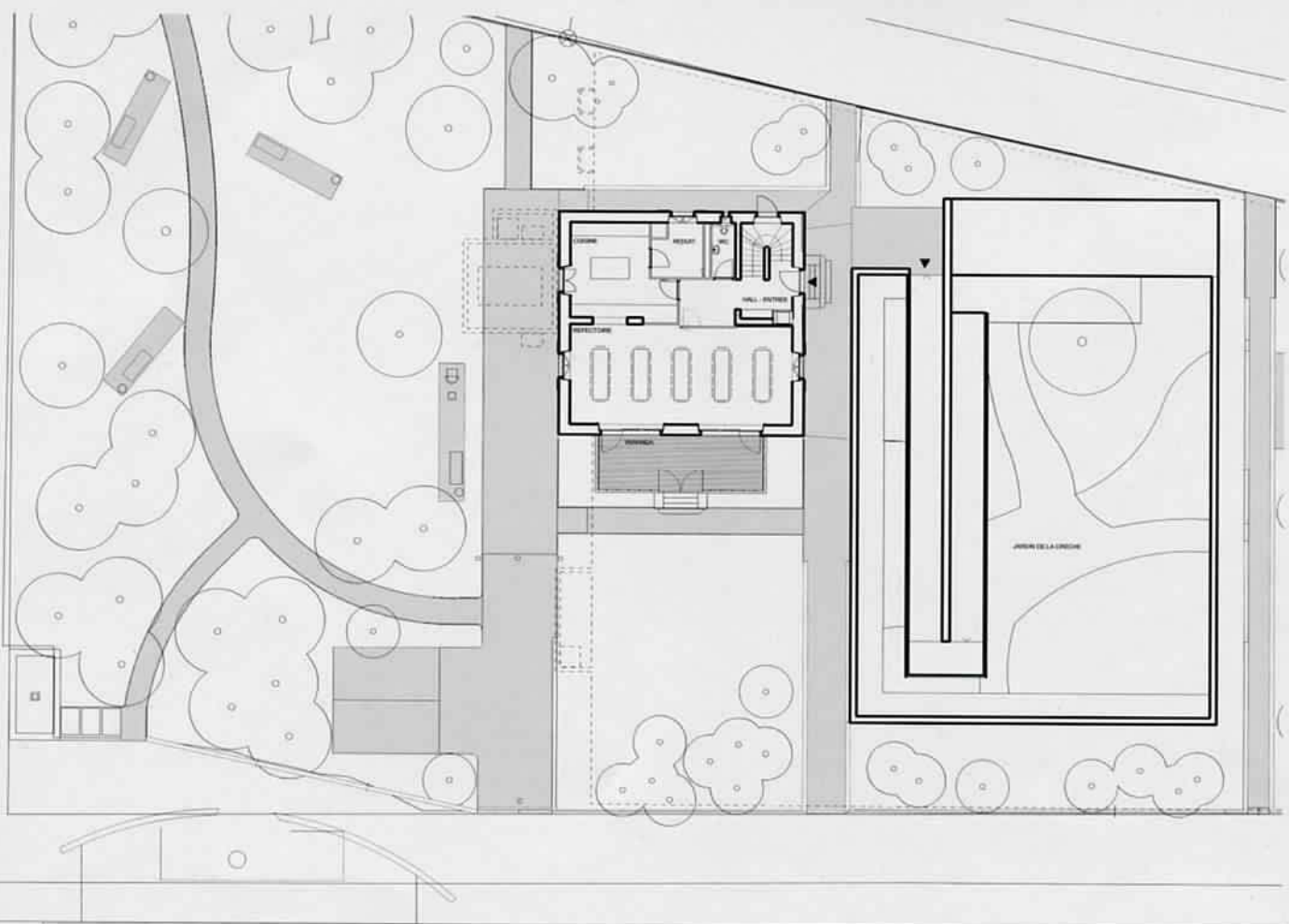


















Informations et remerciements

Informations

Maître de l'ouvrage

Ville de Genève

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

Service gestionnaire

Service d'architecture

Isis Payeras, cheffe de service

Jorge Arsic, architecte responsable d'opérations

Antonio Leonelli, architecte responsable d'opérations

Service partenaire

Service de l'énergie

Valerie Cerda, cheffe de service

Jean-Marc Santines, adjoint de direction

Gennaro Miele, ingénieur électricien

Thierry Viglino, ingénieur sanitaire

Services consultants

Conservation du patrimoine architectural

Philippe Beuchat, conseiller en conservation

Service de la mobilité

Alexandre Prina, chef de service

Service de l'aménagement urbain

Philippe Gfeller, chef de service

Services exploitants

Crèche

Délégation à la petite enfance

Marie-Françoise de Tassigny, déléguée

Francine Koch, coordinatrice pédagogique

Claudio Giacinti, technicien architecte

Parc public

Service des espaces verts et de l'environnement

Yveline Cottu, cheffe de service

Architectes et ingénieurs

Architecte

Pierre-Alain Dupraz architecte ETS FAS

Collaborateurs: Lionel Spicher, Jürg Hodel, Fernando Lopes et Emmanuel Perinet

Architectes paysagistes

Biol-conseils SA, Fabrice Aubert

Ingénieurs civils

Urner & associés SA, Jacques Rossier

Ingénieurs CVS

Gitec Ingénieurs-Conseils SA, Patrick Rechsteiner et Marc Pistien

Ingénieurs électricité

Amstein + Walthert Genève SA, Pierre-Henri Schmid

Ingénieurs acousticiens

Architecture et Acoustique SA, François Lançon

Ingénieurs sécurité

Zanetti Ingénieurs-Conseils ZAN-IC, Marcel Torre

Géomètres

Géomètres Associés Ney & Humi SA, Urs Humi

Budget

Crèche (nouvelle construction)

préétude + crédit d'étude

crédit de construction

4'516'680 francs

192'680 francs

4'324'000 francs

Crèche (rénovation villa)

préétude + crédit d'étude

crédit de construction

2'001'770 francs

77'770 francs

1'924'000 francs

Parc public

préétude + crédit d'étude

crédit de construction

1'233'060 francs

53'060 francs

1'180'000 francs

Coûts/Volumes

Crèche (nouvelle construction)

Coûts travaux CFC 2

Volumes SIA

Prix/m² SIA

4'456'000 francs

2'548'000 francs

3'292 m²

774 francs

Crèche (rénovation villa)

Coûts travaux CFC 2

Volumes SIA

Prix/m² SIA

1'989'000 francs

1'098'000 francs

1'685 m²

652 francs

Parc public

Coûts travaux CFC 4

Surface SIA

Prix/m² SIA

994'000 francs

525'000 francs

1'682 m²

312 francs

Chronologie

15.01.2002 Vote du crédit d'étude et de localisation d'une crèche à la rue de Saint-Jean (PR 117)

23.10.2002 Jugement du concours d'architecture, architecte lauréat: Pierre-Alain Dupraz

04.07.2003 Dépôt des demandes d'autorisation de construire auprès du DAEL

10.09.2003 Dépôt au Conseil municipal d'une proposition de crédits de construction (PR 304)

24.11.2003 Autorisations de construire délivrées

21.01.2004 Vote des crédits de construction (PR 304) par le Conseil municipal

15.06.2004 Début des travaux

02.09.2005 Bouquet de chantier

23.10.2006 Fin des travaux et remise des ouvrages aux services utilisateurs et responsables d'entretien

30.10.2006 Ouverture de la crèche

26.04.2007 Inauguration officielle et ouverture du parc public

Programme

Crèche (nouvelle construction)

Rez inférieur

Local poussettes
Hall d'entrée, desk d'accueil, vestiaires
4 salles d'activités pour les bébés, petits, moyens et grands
2 dortoirs pour les bébés
2 dortoirs pour les petits
2 salles polyvalentes/dortoirs pour les moyens et grands
1 salle polyvalente pour les bébés et petits
1 groupe sanitaire pour les moyens et grands
2 locaux de rangements
WC séparé
Jardin de la crèche

Crèche (villa existante)

Entresol

Locaux techniques
Buanderie
Dépôt

Rez supérieur

Hall d'entrée, liaison avec nouvelle construction
Cuisine et local pour provisions
Salle à manger
Véranda
WC séparé

1^{er} étage

Bureau de la directrice
Secrétariat
Salle de réunion
Vestiaire du personnel
WC séparé

Combles

Bureau paysagé pour 5 personnes
Salle de réunion
Local technique, dépôt
WC séparé

Parc public

Surface engazonnée et plantée
Aménagement de bancs, cheminements
Place de parc dépose minute pour les parents

Remerciements

Cette plaquette est éditée par la Ville de Genève avec le soutien financier des mandataires et entreprises suivants ayant participé à cette réalisation

Mandataires

Pierre-Alain Dupraz architectes ETS FAS

Architectes
6, avenue Rosemont – 1208 Genève

Biol-conseils SA

Architectes paysagistes
5, rue de la Serre – 2000 Neuchâtel

Umer & associés SA

Ingénieurs civils
6, avenue de Frontenex – 1207 Genève

Gitec Ingénieurs-Conseils SA

Ingénieurs chauffage, ventilation et sanitaire
272, route de Veyrier – 1255 Veyrier

Amstein + Walthert Genève SA

Ingénieurs électricité
1, rue Pécolat – 1201 Genève

Architecture et Acoustique SA

Acousticiens
40, quai Ernest-Ansermet – 1205 Genève

Zanetti Ingenieurs-Consells ZAN-IC

Ingénieurs sécurité
28a, chemin de Joinville – 1216 Cointrin

Géomètres Associés Ney & Humi SA

Géomètres
6, rue Chabrey – 1202 Genève

Entreprises

Induni & Cie SA

Terrassements, travaux spéciaux
6, avenue des Grandes-Communes – 1213 Petit-Lancy

Lansaque-Sautaux SA

Paysagiste
4, rue Baylon – 1227 Carouge

Tulux Lumière SA

Lustrerie
1, en Segrin – 2016 Cortaillod

A. Schneider Société Anonyme

Installations sanitaires
44, route de Saint-Julien – 1227 Carouge

Protectas SA

Surveillance de chantier
8, impasse Colombelle – 1218 Grand-Saconnex

Balzan et Immer SA

Chapes
41, chemin de Grand-Donzel – 1234 Vessy

J.-J. André SA

Menuiserie extérieure
Chemin de Sus-Vellaz – 1169 Yens

Big Net SA

Nettoyage de chantier
15, chemin du Pré-de-la-Fontaine – 1217 Meyrin

Serbeco Service de Bennes et Containers SA

Bennes de chantier
25, chemin Pré-Salomon – 1242 Satigny

Famaflor SA

Revêtement de sol sans joint, résine
21a, chemin du Pré-Fleuri – 1228 Plan-les-Ouates

PASE Sàrl

Borne rétractable
54, route du Grand-Lancy – 1212 Grand-Lancy

Store.com et services sàrl

Serrurerie
37, chemin J. Philibert-de-Sauvage – 1219 Châtelain

Universal Extincteurs SA

Extincteurs
5, Ey – 3063 Bern-Ittigen



Crédits photographiques

Serge Frühauf/Documentation photographique VdG

Page 10: Bibliothèque publique et universitaire et Alain Grandchamp/Documentation photographique VdG

Page 12: Alain Grandchamp/Documentation photographique VdG

Information-communication

Dominique Wiedmer-Graf

Impression et photolithographie

ATAR Roto Presse, Genève

Conception graphique

Daniel Galasso, Genève

Imprimé sur papier recyclé

Cyclus Print blanc

© Ville de Genève, avril 2007

